

# Compte-rendu CAPD 93 du 3 février 2013

## JRE : lettre aux parents d'élèves

### DASEN

- IEN doivent être à la disposition des directions d'école en cas de besoin.
- Lettre du DASEN mise à la disposition des équipes si besoin. Pas besoin d'aller plus loin pour l'instant.
- Ne pas recourir à toute polémique sur une « théorie du genre », il faut parler d'égalité filles-garçons.
- Rencontre avec certaines directrices de Clichy, malaise car perte de confiance des familles à l'égard de personnels qui travaillent depuis longtemps dans le quartier.
- Demande aux orgas de référer aux IEN en cas de situation problématique

**SUD** L'extrême-droite catholique intégriste, raciste, sexiste et islamophobe, tente d'enrôler nos parents d'élèves musulmans dans leur croisade contre l'égalité. SUD proposera bientôt un 4 pages de décryptage.

## Majorations 800 points

RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) ne suffit pas pour avoir les 800 points, il faut en plus un avis favorable du médecin de l'académie.  
100 points pour l'enseignant-e qui a une RQTH.  
Pour les 800 points (pas pour les 100), on tient compte de l'enseignant, des enfants, du conjoint.  
36 collègues ont obtenu la bonification de 800 points, 7 la bonification de 100 points, sur 86 demandes au total.

## Pour savoir si vous avez obtenu la majoration...

### ... contactez le syndicat SUD

☎ 01 43 77 33 59

@ [contact@sudeduccreteil.org](mailto:contact@sudeduccreteil.org)

## Permutations

81 reprises avec accord du rapprochement de conjoints.  
137 dossiers encore avec refus, dont 54 car manque pièces justificatives  
Les barèmes sont visibles du 4 au 7 février sur siam.

SUD demande depuis longtemps que le critère d'ancienneté soit pris en compte... en vain.

**Pour savoir si votre rapprochement de conjoint a été accepté...**

### ... contactez le syndicat SUD

☎ 01 43 77 33 59

@ [contact@sudeduccreteil.org](mailto:contact@sudeduccreteil.org)

## Calendrier des exeat

Exeat pour motifs exceptionnels, à la CAPD du 24 mars.  
**Dépôt des dossiers pour le 14 février.** Pas le choix de faire autrement car assistantes sociales et médecins doivent les traiter. Il y aura néanmoins une tolérance si les dossiers arrivent pendant les vacances scolaires.

Délais supplémentaire pour exeat exceptionnels : 1 semaine.

Délais supplémentaire pour exeat ordinaires.

Une notification va être faite sur les critères précis des exeats.

Idem pour priorité et aménagements du mouvement intra, décalage du calendrier d'une semaine.

## Circulaire tps partiel, détachement, dispo

Question sur l'impossibilité pour les ZIL d'obtenir un temps partiel.

**Dasen** Trop compliqué pour la gestion de service. Equilibre trop fragile dans le département. Négociations possibles pour un mi-temps annualisé des ZIL.

**SUD** Temps partiel, disponibilité, détachement... la logique d'appauvrissement de l'Education nationale, qui est loin d'être inversée par Peillon, rend de plus en plus difficile leur obtention, hormis lorsqu'ils sont de droits. Cela contribue à la dégradation de nos droits.

## Circulaire mouvement intra-départemental

Validée à la prochaine capd du 10/02

→ Temps partiel, dispo...

→ Majoration 800/100 pts

→ Permutation, exeat

→ Mvt intra : le 10 fév.